

Éducation citoyenne, les écoliers primés



Plus de la moitié des élèves concernés ont pu se déplacer à la préfecture pour recevoir leur prix. (Photo NR)

Initialement prévue le 25 juin, la cérémonie de remise du Prix de l'éducation citoyenne s'est finalement tenue à la préfecture, à Niort, jeudi 19 septembre.

Deux classes de l'école de Saint-Martin-de-Bernegoue, accompagnées des familles, ont reçu le premier prix départemental, dans la catégorie « Classe de primaire ». Ce prix récompensait le projet pédagogique de l'année 2023-2024, intitulé « Une interprétation artistique des valeurs de la République ».

Les élèves de CE2, CMI et CM2 ont travaillé sur le thème de l'abolition de l'esclavage, avec

le soutien de la plasticienne Caroline Hémarin Morel, qui les a aidés à apporter une dimension artistique à ce sujet historique.

« Faire vivre les valeurs de la République »

Leurs œuvres ont été exposées à Fors, en mai, dans le cadre d'une liaison école-collège, à Availles-sur-Chizé, lors de la journée Les Gestes du bois, et ont été présentées dans un établissement pour personnes âgées.

Le jury, composé, à parité, de membres de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite (AN-

MONM) des Deux-Sèvres et de personnels de l'Éducation nationale, a salué cette démarche originale, et félicité les élèves pour leur engagement à « faire vivre concrètement les valeurs de la République ».

À la veille des Journées européennes du patrimoine, en présence d'Emmanuelle Dubée, préfète des Deux-Sèvres, François Texeraud, président de l'ANMONM, et Véronique Guggiari, directrice académique des services de l'Éducation nationale, les élèves ont brillamment pris la parole et posé fièrement avec leurs trophées, médailles et diplômes, sur le perron de la préfecture.